



**recycler mon
vehicule.fr**

Montigny-le-Bretonneux,
le 1er juillet 2025

Filière REP batteries :

Recycler Mon Véhicule lance deux appels à candidatures et un appel à manifestation d'intérêt pour structurer son réseau d'opérateurs

La nouvelle filière à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) dédiée aux batteries entrera en vigueur en août 2025. Recycler Mon Véhicule, unique éco-organisme de la filière VHU, sollicite un nouvel agrément des pouvoirs publics, complémentaire, pour pouvoir gérer la fin de vie des batteries de véhicules électriques. C'est dans ce contexte que Recycler Mon Véhicule lance dès à présent sa procédure de sélection des opérateurs de son futur réseau de collecte et de traitement des batteries.

Recyclage des batteries de véhicules électriques : Recycler Mon Véhicule élargit son périmètre d'intervention au service de ses partenaires

En août 2025, une nouvelle filière REP sera mise en œuvre en France : celle concernant les batteries. Une nouvelle étape clé pour Recycler Mon Véhicule qui sollicite l'agrément pour cette filière et entend ainsi étendre son expertise VHU à la gestion des batteries de véhicules électriques.

1. Recycler Mon Véhicule offrira ainsi à ses producteurs adhérents un accompagnement complet. Ils pourront bénéficier de hautes performances de recyclage pour les batteries issues de leur SAV grâce un réseau d'opérateurs de collecte et de traitement, rigoureusement sélectionnés par l'éco-organisme.
2. Recycler Mon Véhicule offrira aux autres producteurs - aujourd'hui non adhérents côté VHU - un service qui leur permettra, en mutualisant leurs moyens et en transférant leur responsabilité à l'éco-organisme, d'en réduire la charge administrative et opérationnelle.

3. Par ailleurs, cet agrément lui permettra d'aller récupérer les batteries de véhicules électriques au sein de son réseau de CVHU et auprès des réparateurs, leur apportant ainsi un véritable service de collecte gratuit. Recycler Mon Véhicule accompagnera également la mise en conformité des CVHU, qui ne sont aujourd'hui pas encore habilités à démonter les batteries de véhicules électriques.

« En élargissant notre périmètre à la REP batteries, nous affirmons notre volonté de bâtir une chaîne de valeur cohérente, complète et durable pour la mobilité de demain, et au service de tous nos partenaires », déclare Vanessa Montagne, directrice générale de Recycler Mon Véhicule.

Une procédure de sélection lancée pour la logistique et le traitement

Une procédure de sélection (deux appels à candidatures et un appel à manifestation d'intérêt) est lancée dès à présent auprès des prestataires logistique et prestataires traitement **afin que le réseau de Recycler Mon Véhicule soit opérationnel dans les plus brefs délais après l'obtention de l'agrément.**

Recycler Mon Véhicule s'engage dans une sélection **transparente, non discriminatoire et équitable**. Les procédures reposent sur des **critères objectifs** incluant le **principe de proximité**, les **capacités techniques** des installations, ainsi que le **recours à l'insertion sociale**.

Les Modalités de participation

Pour en savoir plus et participer à l'un ou plusieurs de ces dispositifs, **Recycler Mon Véhicule a mis en place un formulaire en ligne accessible sur son site internet :**

recyclermonvehicule.fr/batteries-ve/

A partir du 1er septembre, l'ensemble des dossiers de sélection (règlements, cahiers des charges, trames de réponse...) sera transmis aux structures préenregistrées.

A propos de Recycler Mon Véhicule :

Recycler Mon Véhicule est l'éco-organisme national agréé par le ministère en charge de l'environnement pour garantir le recyclage et la valorisation des VHU - véhicules 2, 3 et 4 roues hors d'usage - à plus de 95%, et donner ainsi une nouvelle vie aux pièces et aux matériaux qui les composent. Créée en avril 2024, cette association à but non lucratif fédère 79 marques (constructeurs et importateurs) de véhicules tels que BMW, Mercedes-Benz, Volvo, Porsche, Yamaha, Triumph... qui ont choisi de lui confier leurs obligations réglementaires de responsabilité élargie du producteur (REP) concernant la fin de vie des véhicules qu'ils mettent sur le marché. recyclermonvehicule.fr.

Contacts presse
Agence CIA

Karène Arfaoui / karfaoui@agence-cia.com / 06 30 74 70 23

Adeline Solowy / asolowy@agence-cia.com / 06 34 20 51 31

Mélissa Bire / mbire@agence-cia.com / 06 50 02 16 38